

Le préfet,
directeur du cabinet

Réf. : n° 75 CAB/CR/SP

**Circulaire du 13 février 2014 relative à l'hommage national
aux militaires de la gendarmerie nationale décédés en service**

NOR : INTK1400247C

P.J. : Message de Manuel VALLS, ministre de l'intérieur.

Le ministre de l'intérieur à Mesdames et Messieurs les préfets.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le message que le ministre de l'intérieur adresse aux gendarmes à l'occasion de l'hommage rendu aux militaires de la gendarmerie nationale décédés en service au cours de l'année écoulée.

Il vous appartiendra d'assurer ou, en cas d'empêchement, de faire assurer par votre représentant la lecture de ce message à l'occasion des cérémonies départementales organisées le 17 février 2014.

THIERRY LATASTE

MESSAGE DE MANUEL VALLS, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

HOMMAGE AUX MORTS DE LA GENDARMERIE

17 FÉVRIER 2014

La grande famille de la gendarmerie célèbre tous les ans, avec force et sincérité, le souvenir des siens qui ont donné leur vie pour remplir la mission confiée. Au-delà, c'est la Nation toute entière qui a le devoir de ne pas oublier.

Les huit militaires de la gendarmerie qui sont morts dans l'accomplissement de leur devoir au cours de l'année 2013 sont, pour nous tous, un exemple : leur abnégation individuelle donne un sens à notre action collective.

À l'unisson de la cérémonie nationale à Paris, dans chaque département, le préfet, les élus et l'ensemble des autorités civiles, judiciaires et militaires rendent également cet hommage.

Dans la solennité de ce moment, redisons ensemble aux familles des défunts, à leurs proches et à leurs camarades, notre sympathie et notre soutien. Cette pensée, je veux que nous l'élargissions à ceux qui ont été blessés en mission. Je leur adresse, à tous, mes vœux pour un prompt rétablissement.

Gendarmes, que ce soit en métropole, dans les outre-mer ou dans les opérations extérieures, vous vous impliquez avec courage et générosité au service de la France, au service de la sécurité des Français.

Chacun d'entre vous connaît les risques qui entourent son activité lorsqu'il fait le choix d'endosser l'uniforme. Chacun les accepte, en sachant au fond de lui que son existence peut basculer à tout moment. Le gendarme ne refuse pas le danger, car il place sa mission de protection de nos concitoyens avant toute autre considération.

En ce jour où nous rendons témoignage du dévouement de vos camarades disparus, je vous demande de continuer à faire vivre les valeurs qu'ils ont défendues jusqu'au bout de leur engagement.

Sachez puiser dans leur exemple une force renouvelée pour poursuivre la mission. Il s'agit sans conteste du plus bel hommage que vous puissiez leur rendre.

MANUEL VALLS